

INSCRIPTION / REINSCRIPTION

L'inscription ou la réinscription se fait sur l'application **EDUKA** (Voir la procédure sur le site de l'école www.avenuedesenfants.com aussi accessible par ce QR CODE ci-dessous).

Inscription (pour les nouveaux) : l'inscription est validée après le **dépôt complet du dossier et le règlement des frais d'inscription en plus du 1^{er} versement**. Passé le délai de **15 jours**, la demande sera annulée au profit d'une autre demande.

Les élèves provenant d'un établissement non homologué seront soumis à un test d'entrée.

Réinscription (pour les anciens) : la réinscription est validée après le règlement du 1^{er} versement de la scolarité. La date limite est fixée au **31 Mai 2025**.

Une réduction de la scolarité de 10%, hors frais d'inscription, est accordée aux familles à partir du **2^{ème} enfant**.

DROITS DE SCOLARITE

Tarifs en FCFA

Classe	Frais d'inscription <i>Uniquement les nouveaux (non remboursables)</i>	Frais de scolarité <i>(hors frais d'inscription)</i>	Échéances de règlement			
			1 ^{er} versement <i>(payable à l'inscription)</i>	2 ^{ème} versement <i>(05/10/25)</i>	3 ^{ème} versement <i>(05/12/25)</i>	4 ^{ème} versement <i>(05/02/26)</i>
TPS	100 000	1 150 000	350 000	300 000	300 000	200 000
PS-GS	150 000	1 500 000	550 000	350 000	350 000	250 000
CP-CM2	150 000	1 650 000	550 000	400 000	400 000	300 000
6e - 4e	200 000	2 300 000	650 000	650 000	650 000	350 000
3^e* - 2^{nde}	200 000	2 500 000	700 000	700 000	700 000	700 000

*Certifications et examens au DNB ne sont pas pris en compte dans les frais d'écolage. Ils vous seront communiqués en début d'année.

TRANSPORT SCOLAIRE

Quartiers desservis : Bingerville, Abatta, cité SIR, Faya, Riviera, Palmeraie, Rosiers.

Période	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Date de règlement	Avant Le 01/09/2025	Avant Le 04/11/25	Avant Le 05/01/25	Avant Le 10/03/26	Avant Le 12/05/26
1 voyage (matin ou soir)	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
2 voyages (matin et soir)	105 000	105 000	105 000	105 000	110 000

FRAIS DE CANTINE

Le montant annuel forfaitaire : 450 000 FCFA payable en un (01) ou cinq (05) versement (s).

Période	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Date de règlement	Avant Le 01/09/25	Avant Le 04/11/25	Avant Le 05/01/25	Avant Le 10/03/26	Avant Le 12/05/26
Montant	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000

En cas de déjeuner ponctuel, le prix est **4 000 F/ repas**.

UNIFORMES ET ACCESSOIRES

Articles	Prix Unitaire
Macarons obligatoires (à coudre sur toutes les tenues).	2 000 FCFA / l'unité
<u>Primaire</u> Uniformes De la TPS à la GS : Tissu vendu à l'école Du CP au CM2 : <ul style="list-style-type: none">- Fille : tissu vendu à l'école- Garçon : chemise et bermuda kaki (voir commerce).	3 000 FCFA / mètre
Tenue de sport : vendue à l'école	7 000 FCFA / l'unité
Polo (Blanc ou kaki) : vendu à l'école	7 000 FCFA / l'unité
<u>Secondaire</u> Uniformes De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} (voir commerce) <ul style="list-style-type: none">- Fille : chemisier ou polo blanc et jupe (en dessous du genou) ou pantalon bleu marine.- Garçon : chemise ou polo et pantalon kaki	
Tenue de sport : T-shirt vendu à l'école Short bleu marine (voir commerce)	7 000 FCFA / l'unité

FOURNITURES

Les listes de fournitures seront disponibles **fin mai** sur le site de l'école.



Flasher pour accéder à notre site.